OBJECTIF EMPLOI *« communiqué de la Mairie »*

Argilliers, Castillon du Gard, Fournès, Meynes, Remoulins, Saint Hilaire d'Ozilhan, Sernhac, Valliguières, Vers Pont du Gard

Le Syndicat Intercommunal regroupe 9 communes adhérentes. Sept sont situées sur le canton de Remoulins, deux sur le canton d'Aramon. Il a pour mission *l'accueil, l'information et l'orientation* des demandeurs d'emploi, des jeunes, ou allocataires du TMI (qu'ils soient ou non inscrits à l'ANPE), des personnes en recherche de formation ou bien d'insertion. Sur un bilan de 11 mois nous comptabilisons 335 1ers accueils, 222 contrats de travail dont 128 postes proposés directement au Point Emploi par les employeurs locaux.

Le Point Emploi travaille en partenariat avec :

L'ANPE : Les demandeurs d'emploi peuvent consulter le site ANPE (offres) ainsi que tous les sites qui traitent de la recherche d'emploi ou de la formation.

L'ANPE délocalise les prestations permettant ainsi aux demandeurs d'emploi de bénéficier sur place des ateliers de recherche d'emploi (création de CV, lettre de motivation, préparation aux entretiens avec la vidéo etc.) des accompagnements projet ou emploi, des bilans de compétence. Depuis janvier 2006 tous les demandeurs d'emploi sont reçus mensuellement dans le cadre du Plan Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE). Afin de rendre le service public de l'emploi plus accessible à tous, L'ANPE propose aux demandeurs d'emploi locaux d'être reçus à Remoulins. A ce jour 44 personnes sont suivies chaque mois.

Formation : Aide à la recherche de formations. Orientation vers les organismes

La Mission Locale Jeune de Bagnols : Sabine AGIER reçoit les jeunes jusqu'à 26 ans tous les mardis de chaque mois de 9h à 12h sur rendez-vous.

RMI : En articulation avec le 1er Accueil RMI, le Point Emploi est interface entre les allocataires du RMI et les divers intervenants (AVI du canton de Remoulins et AVI du canton d'Aramon). Depuis 2006 la responsable du S.I. est " référent " des allocataires les plus proche de l'emploi. A cette date 25 allocataires du RMI sont suivis à Remoulins.

Les employeurs locaux : ils peuvent : Obtenir des informations sur les contrats aidés (CIE, Contrat Jeune, Contrat d'Apprentissage).

Adresser directement leurs offres au Point Emploi et recevoir le CV des personnes qui correspondent au profil demandé

Pour bénéficier de ce service la seule condition est d'être inscrit au Point Emploi. La plate-forme est financée par les Communes Adhérentes et par le Conseil Général du Gard

Elle est située au premier étage de la Mairie de Remoulins et vous accueille du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Tél 04.66.37.27.13 .

Responsable du Point Emploi : Françoise DAMIANI-DELON

La Fontaine nous l'a dit : « travaillez, prenez de la peine en janvier c'est le froid qui manque le moins »

Du puits d'antan à la "fontaine" d'aujourd'hui : l'eau potable, une richesse dans les années à venir.

Photo : Christian Lionnet

Photo : Jean-Pierre Pin

Afin de ralentir la vitesse des usagers à l'entrée du village, des chicanes avaient été posées provisoirement au quartier de Massacan. Leur installation définitive par nos deux agents des services techniques municipaux, M. Yann Lefeure et M. Vincent Dhombres (debout) a commencé le mardi 23/02 à 8h.

Pour aider notre association vous pouvez envoyer ou déposer votre participation aux adresses suivantes :

* La boulangerie * Colette Hostaléry 1 chemin du grès * M.-N. Wicker 1 impasse de l'arceau * Michel N'Guyen Van Meo 4 rue de la résistance * Jessica Marty 12 chemin des Claux * Rolland Fabret 17 chemin du grès